

ADMINISTRATION

AUTORITÉS ADMINISTRATIVES INDÉPENDANTES ET ÉTABLISSEMENTS SOUS TUTELLE

Délégation de signature de la Caisse nationale de l'assurance maladie des travailleurs salariés

NOR : ETSX1130897X

Direction régionale du service médical.

Le directeur général, M. Frédéric Van ROEKEGHEM, délègue sa signature à un agent de la Caisse dans les conditions fixées ci-dessous.

DIRECTION RÉGIONALE DU SERVICE MÉDICAL (DRSM)

Direction régionale du service médical de la Guadeloupe

M. le Dr Rémy HUBERT-BRIERRE

Décision du 26 octobre 2011

Délégation est donnée à M. le Dr Rémy HUBERT-BRIERRE, médecin conseil régional par intérim à la direction régionale du service médical de la Guadeloupe, pour signer, au nom du directeur général de la Caisse nationale de l'assurance maladie des travailleurs salariés, tous actes ou décisions concernant les engagements d'actions en justice en matière de contestation des ordonnances prononcées par les tribunaux du contentieux de l'incapacité enjoignant à ses services la communication de pièces médicales dans le cadre des recours employeurs.

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel santé, protection sociale, solidarité*.

Le directeur général,
F. VAN ROEKEGHEM